

CARPENTRAS, le 30 mai 2022

Objet du chantier : Renouvellement du réseau d'eau potable , remise en conformité des branchements, et Réhabilitation du réseau d'assainissement - Avenue d'Orange - Commune de Sorgues

Madame, Monsieur,

Le Syndicat Rhône Ventoux et la Commuauté d'Agglomération des Sorgues du Comtat engagent des travaux conjoints de renouvellement du réseau d'eau potable, la remise en conformité des branchements eau potable et la réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées. Ces travaux sont situés sur l'avenue d'Orange.
Leur démarrage est prévu **le 7 juin pour une durée de 4 mois au maximum**.
Ce délai comprend la réalisation des sondages préparatoires, la pose des réseaux en tranchée commune et la remise en conformité des branchements d'eau potable et d'assainissement.



Zone d'intervention :  Emprise AEP/EU commune
 Emprise AEP

Nous tenons à vous informer que ces travaux seront réalisés selon les modalités suivantes :

- **Sous alternat** sur le chemin Granges des Roues jusqu'en limite de l'impasse des Pompes à partir du **7 juin 2022 et jusqu'au 3 juillet 2022** ;
- **En sens unique de circulation** depuis le centre ville de Sorgues à partir du **4 juillet et jusqu'au 31 août 2022** ;
 - o Une déviation sera mise en place par la voie rapide pour les véhicules souhaitant pénétrer dans la ville de Sorgues.
- **Sous alternat à partir du 1^{er} septembre et jusqu'à la fin de l'intervention pour la mise en conformité des branchements.**

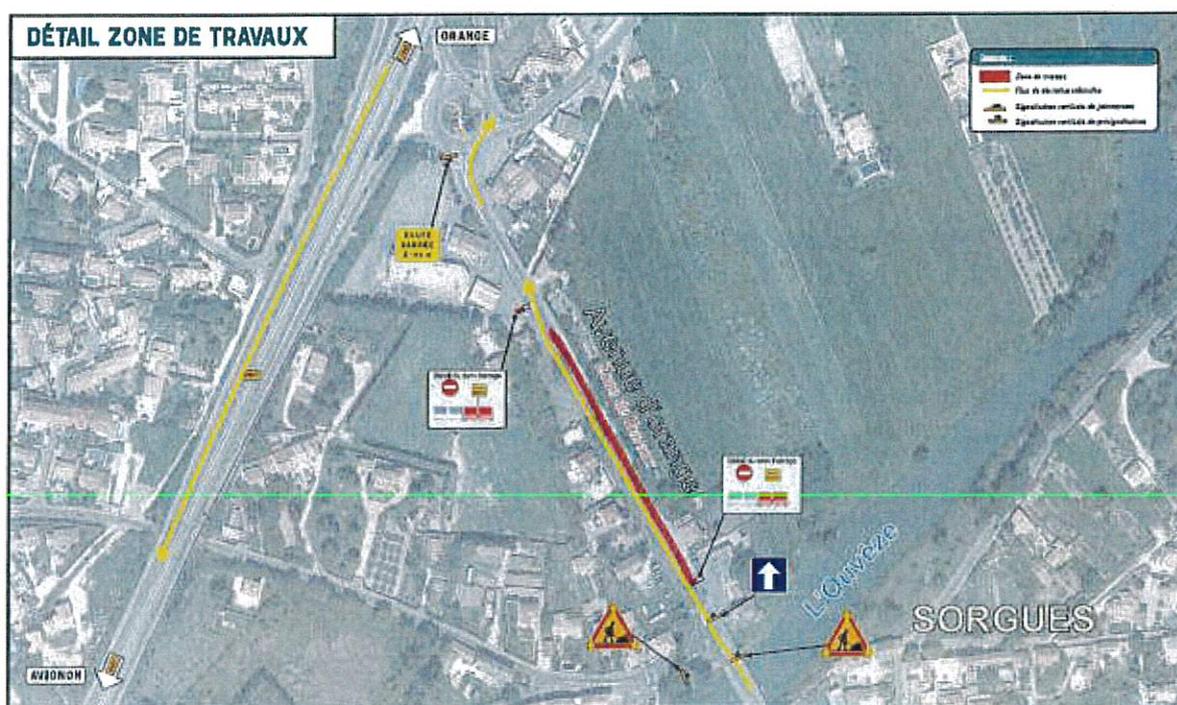


Schéma de déviation

Nous vous précisons que les accès piétons et riverains seront maintenus, ainsi que l'accès aux véhicules de secours et de service pendant toute la durée des travaux.

L'accès aux commerces sera également possible pendant toute la durée de l'intervention.

Service Eau potable :

Concernant la remise en conformité des branchements eau potable, ceux faisant l'objet d'un abonnement seront réalisés à nos frais:

- soit votre compteur est actuellement placé dans un regard en limite de domaine public et il restera installé à cet endroit,
- soit, votre compteur est actuellement placé à l'intérieur de votre logement et il sera installé sur le domaine public en limite du domaine privé.

Dans l'éventualité où vous souhaiteriez une implantation différente, il vous appartiendra d'effectuer, à vos frais, les travaux de raccordement de vos installations au branchement neuf dans un délai d'un mois à compter de sa mise en service.

Par ailleurs, nous vous rappelons que l'éventuel déplacement ou remplacement du réducteur de pression, faisant partie de votre installation privée, reste à la charge du propriétaire.

Afin d'autoriser l'entreprise mandatée par notre collectivité à intervenir en domaine privé, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner, dans les meilleurs délais, l'imprimé joint dûment rempli à l'adresse suivante : 595 chemin de l'hippodrome - CS 10022 - 84201 CARPENTRAS Cedex.

Pour tout renseignement complémentaire relatif aux travaux sur le réseau d'eau potable, vous pouvez contacter Monsieur MARTINI de l'entreprise COLAS au 04.90.36.02.59 et Madame ARCEL du Cabinet TRAMOY au 04 90 08 98 34.

Service Assainissement des eaux usées :

Les travaux relatifs à la réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées et de remise en conformité des branchements débuteront à partir du 4 juillet 2022.

Cette emprise est située entre le chemin de la voie Royale et le chemin de l'Île de L'Oiselay.

Cette intervention sera menée en concomitance avec les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable.

Pour tout renseignement complémentaire relatif aux travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement, vous pouvez contacter Monsieur SAMBUCHI ou Monsieur MESSIN de la CASC au 06.17.32.15.52.

Comptant sur votre compréhension pour la réalisation de ces travaux d'intérêt général, nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour les désagréments occasionnés par ce chantier.

Le Président de la Communauté
D'agglomération des Sorgues du Comtat

Chistian GROS



Le Président du
Syndicat Rhône Ventoux



Jérôme BOULETIN



SYNDICAT RHONE-VENTOUX

TRAVAUX SUR LE RESEAU D'EAU POTABLE

Commune de SORGUES - Avenue d'Orange

Nom du propriétaire.....

Adresse Courriel

Numéro de téléphone

Adresse de la parcelle concernée

Numéro et section de la parcelle concernée

Travaux exécutés par l'entreprise désignée par le Maitre d'ouvrage

A compléter avant travaux

AUTORISATION D'EXECUTER DES TRAVAUX EN PROPRIETE PRIVEE

Je soussigné, M.....demeurant.....

(1) | AUTORISE

| N'AUTORISE PAS l'entreprise désignée par le Syndicat Mixte des Eaux à réaliser :

(1) | - LES TRAVAUX DE REPRISE DU BRANCHEMENT A L'INTERIEUR DE MA PROPRIETE

(SI NECESSAIRE)

- LA POSE D'UN ABRI-COMPTEUR SUR TROTTOIR - AVEC DEPLACEMENT DU
COMPTEUR EAU POTABLE EN LIMITE DU DOMAINE PRIVE-PUBLIC

- LA POSE D'UN ABRI-COMPTEUR COMMUN DE GRANDE TAILLE POUR LE
RACCORDEMENT DES COMPTEURS DE PLUSIEURS HABITATIONS SITUEES SUR LA
MEME PARCELLE, DES PARCELLES VOISINES OU DESSERVANT LE MÊME CHEMIN
D'ACCES

Fait à..... le

pour valoir ce que de droit, le propriétaire,

